

Aux Présidents des Comités
Départementaux de la Zone Est

Nancy, le 11 mai 2017

Monsieur le Président,

Vous trouverez, ci-joint, les renseignements relatifs aux Intercomités de la Zone Est qui se dérouleront à Saint Dié des Vosges les 1^{er} et 2 juillet 2017 (de 13h00 à 20h30 le samedi et de 8h30 à 17h00 le dimanche).

A noter que la traditionnelle réunion entre les responsables de délégation, les capitaines d'équipe, le juge-arbitre et le président du comité d'organisation aura lieu le samedi à 12h00.

Afin de maintenir la qualité de cette épreuve et d'assurer une compétition de la meilleure tenue possible, il a été décidé de faire, à nouveau, arbitrer l'ensemble des parties par des arbitres non joueurs.

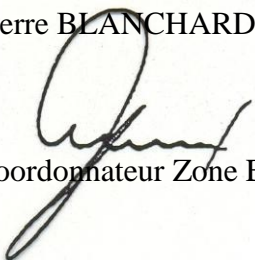
Ainsi, l'organisateur met à disposition 20 arbitres. Ceux-ci, ajoutés aux arbitres des comités pris entièrement en charge par les délégations, officieront pendant les deux jours de l'épreuve.

Chaque comité doit donc se déplacer obligatoirement avec un arbitre officiel. En cas d'absence de celui-ci, il sera facturé à la délégation, en plus du coût de restauration, l'indemnité d'arbitrage du remplaçant fourni par l'organisateur, ainsi qu'une pénalité de 100€.

Pour permettre à l'organisateur de vous accueillir dans les meilleures conditions, je me permets d'insister pour que vos réponses nous parviennent le plus rapidement possible et dans tous les cas dans les délais indiqués.

Dans l'attente de vous retrouver à cette occasion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pierre BLANCHARD



Coordonnateur Zone Est

Copies : Présidents Ligue – Organisateur – Cadres régionaux - Juge-Arbitre